

**A.D.L.
ex-TOS**

Agents chefs : une fonction qui interroge pour le moins...

Réunis en Conseil Syndical Régional le 17 juin dernier, les secrétaires de section du SNETAP ont relevé un nombre important de dysfonctionnements au niveau des fonctions d'encadrement confiées à des « agents chefs ».

Ces contrôleurs d'un nouveau type, assez différents de nos TEPETA, tant de part leur recrutement, leur formation, que par les instructions qui semblent leur être données par la Direction des Ressources Humaines du Conseil Régional.

Pour résumer, en matière de recrutement, nombreux sont ceux qui ne sont pas issus du monde de l'enseignement (retraités de l'armée bien représentés par ex.). Et pour les quelques uns qui en sont issus, ils sont un certain nombre à ne plus s'y retrouver, car le flicage des collègues semble clairement avoir intégré le « référentiel métier » (traquer la pause trop longue, réprimander les agents qui discutent avec d'autres personnels de la communauté

éducative, à laquelle ils appartiennent pourtant pleinement...).

Par ailleurs, la situation des agents chefs est aussi difficile de par le support poste qui est le leur, car il ne s'agit pas d'un poste d'encadrement venant conforter la dotation de l'établissement, mais d'un poste amputé de fait de 2/3 de temps de travail au sens des tâches effectuées habituellement dans le service, temps basculé pour « manager », « contrôler »... et qui à un certain nombre d'endroit vire au 100 %.

Il y a quelques années maintenant la situation avait déjà mobilisé nos collègues et la FSU sur le LEGTA de Bourges : 2 agents chefs avaient successivement été renvoyés en formation, puis « bénéficié » d'un tutorat renforcé par des collègues d'expérience, avant que d'être « remerciés » par le Conseil Régional. A ce stade, il est clair que pour la FSU il y a à nouveau un sujet et qui ne se circonscrit plus au Cher...

CFA-CFPPA : ça sent vraiment pas bon !

Au niveau national : des propositions de la DGER inacceptables concernant la révision du protocole de 1998

- retour à un temps de travail de référence de 1607h, soit 35h de présence en centre de formation... **en lieu et place** des 648h à 774h (max.) de face-à-face (648h étant le temps de travail statutaire des profs en lycée)
- instauration de commissions locales avec pour attribution l'ouverture et la fermeture de postes, les conditions de travail, obligations de services, mesures disciplinaires,... **en lieu et place** des instances officielles prévues à cet effet (conseils de centre, de perf., commissions régionales du protocole, CCPR pour les agents sur budget)

Au niveau régional : des réalités inquiétantes tant à la DRAAF qu'au Conseil Régional

- la région Centre est épinglée, dans un rapport de juin 2012, comme étant la dernière des régions de France en terme d'équilibre financier des centres
- les décisions récentes du Conseil Régional sont de nature à inquiéter nos CFA (budget constant quelque soit le nombre d'apprentis à la rentrée) comme nos CFPPA (alerte sérieuse lors du précédent appel d'offre pour Chartres, Bourges... à qui le tour ?)
- en dépit des sollicitations pressantes du SNETAP, le DRAAF peine à mobiliser les directeurs de centre dans le cadre des réseaux CFA et CFPPA (sans animateur) alors que la situation nécessite des orientations stratégiques partagées...

Le 13 mai dernier, un groupe de travail préparatoire à **nos assises régionales CFA-CFPPA qui se tiendront à l'automne**, a tracé un certain nombre de pistes en vue de répondre à cet avenir peu engageant... Ce qui est sûr, c'est que ces assises et les suites que le SNETAP sera en capacité de donner à ces questions majeures ne dépendra que de la capacité de re-mobilisation des personnels !



EDITO

L'enseignement Agricole Public... toujours en attente de ce "second souffle" promis par le Ministre !

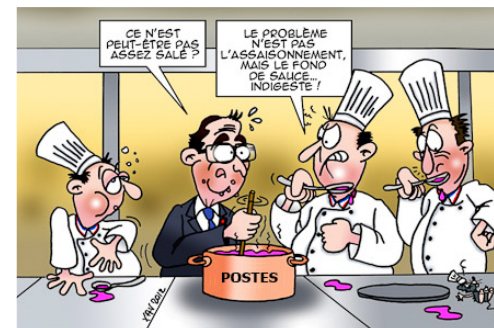
Dans ce nouveau numéro de "Vu et corrigé", vous pourrez "voir" et mesurer à quel point le vécu de nos établissements à la veille de la rentrée 2013 demeure compliqué, sinon... à "corriger"... et le SNETAP Centre de continuer à s'y employer avec constance.

En cette fin d'année, on retiendra quelques ajustements favorables (+ 4 Emplois Temps Plein re-ventilés en demi-postes là où les heures supp. n'étaient plus "absorbables" et/ou ayant permis d'assouplir les plafonnements d'effectifs), mais pour les ouvertures de classes sans contrepartie, il faudra encore attendre... à l'image de la loi d'avenir sur l'Agriculture reportée par S. Le Foll à 2014.

De l'actualité également, du côté du Conseil Régional, avec des négociations sous tension concernant les conditions de



Bulletin du SNETAP-FSU de la région Centre
4 juillet 2013 - n°6



travail des TOS-ADL, des financements à enveloppe constante concernant l'apprentissage et toujours aussi incertains pour la formation continue.

Alors dans ce cadre le SNETAP Centre reste en mouvement : poursuite des tournées TOS-ADL dans nos lycées, préparation d'assises des CFA-CFPPA qui se tiendront à l'automne, rencontre avec la vice-présidente du Conseil Régional à l'Éducation et aux lycées (politique d'investissements, espace numérique de travail, carte des formations agricoles...).

La rentrée 2013 se prépare aujourd'hui... Continuons ensemble de porter haut et fort nos exigences !

Agents Des Lycées

CFA-CFPPA

E.N.T.

**Rentrée 2013 :
électro...plat**

Rentrée 2013 : électro...plat



...très plat ! Au vu de ce tableau qu'on pourrait intituler « évolution des structures pédagogiques 2013 »...on pourrait penser qu'en région Centre ça bouge : pas moins de 6 lycées concernés par des nouveautés à la rentrée 2013 !...Hélas, 3 fois hélas ! Pas d'ouvertures, pas de créations. Regardez bien ! Que des poursuites de projets enclenchés en 2011-2012 ...Plat, très plat...

Etablissements	Formations
Bourges	Tle Bac Pro SAPAT
Chambray	CAPA 2 SMR
Chambray	Tle Bac Pro SAPAT
Amboise	Tle CGEH
Vendôme	Tle Bac Pro TEA
Beaune	section 1ere Pro Aménagements Paysagers

Ouvertures ?... plus tard !

Ce "plat pays qui est le nôtre"... aurait dû pourtant a minima bénéficier de deux ouvertures franches (un CAPA PAUM pour le LPA de Montoire et une seconde Pro NJPF pour le LEGTA de Chartres), mais c'était sans compter sur une décision couperet de la part de la Directrice Générale elle-même ! Bilan des courses : un DRAAF-SRFD déjugé, des équipes dégoûtées et un Cabinet du Ministre incapable de rendre un arbitrage en faveur du service public après les années de dégradations avérées subies par nos établissements.

En effet, le SNETAP Centre a été jusqu'à saisir directement le Ministre sur ces deux non-ouvertures pour essayer d'arracher la décision... C'était courant mars à l'occasion de son

déplacement pour les conclusions des assises régionales des filières IAA et bois. Réflexions auxquelles le SNETAP a pleinement contribué, allant jusqu'à organiser en avril sur l'EPL de Chartres un atelier très suivi sur l'avenir des formations à l'agroalimentaire dans le cadre de notre Comité de Défense et de Développement de l'EAP.

Épilogue : suite, mais pas fin...

"Même joueur joue encore"... Rassurez-vous... Promis... ces ouvertures ne sont que parties remises (dixit le Cabinet)...

Nous y veillerons ! Rendez-vous pour juger sur pièce en septembre 2014 (dixit le SNETAP) !

Report fin 2013 du débat public FSU-CGT Centre

"Quel avenir pour la jeunesse en région Centre ?"

...d'ici là, différentes organisations (FIDL, UNEF, FCPE...) nous aurons rejoints.

E.N.T. : pour septembre ?

L'Espace Numérique de Travail, l'E.N.T., vous en avez entendu parler ?

Pourtant le Conseil Régional annonce sa généralisation dans tous les lycées pour la rentrée !

Et nous sommes tous concernés : en pédagogie, avec le cahier de texte, les cours en ligne et des espaces de stockage,... À la vie scolaire : notes, absences, emplois du temps,... Pour le quotidien de l'établissement, c'est la gestion en ligne et réservation de ressources, des statistiques d'usages,... Sans oublier l'aspect documentaire : ressources numériques en lignes, manuels scolaires numériques, ou encore orientation,...

Le DRTIC (Délégué Régional aux Technologies de l'Information et de la Communication) a réuni le 21 juin, informaticiens, profs documentalistes et TIM ... Il était temps – d'autant que le SNETAP demande que la question puisse être traitée dans les instances régionales depuis près d'un an et demi !

Sûrement, ont-ils échangé sur ces différentes fonctionnalités, cet énorme potentiel... Puis, peut-être, sur les expériences menées dans les lycées agricoles du 41 (pourquoi les abandons en cours de route – retour au cahier de texte papier à Vendôme ?) ou bien sur l'équipement nécessaire à sa mise en place (le niveau dans la majorité des lycées est globalement trop insuffisant : bande passante, matériel avec deux générations de retard...).

On espère bien que tous, dans chacun de nos établissements, nous aurons accès à ces nouveaux outils...mais pas installés de façon précipitée, imposés parce que déjà annoncés par un Conseil Régional "dynamique", sans concertation des équipes. Pour que cela se passe au mieux, le SNETAP demande que le DRTIC et le GIP RECIA (Région Centre InterActive) interviennent au cours du 1er trimestre sur chacun de nos sites dans le cadre des commissions ou groupes de travail TIM... pour une mise en place sereine et équitable. Restons positifs !



Le 19 juin,
DGER et inspection ont accepté de revenir sur la circulaire "cahier de texte numérique": mise œuvre plus souple pour éviter les disparités entre les régions, consultation par l'inspection plus cadrée. Bref une réécriture nécessaire...

Retraite(s)... avant THE combat de la rentrée !

Trois départs à la retraite d'un coup parmi les militants du SNETAP Centre, il fallait fêter ça ! Chantal Bouaziz (36), Jacques Mardon (37) et Dominique Musset (41) ont donc été applaudis comme il se devait lors de leur remise de cadeaux par le Conseil Régional Syndical.

Nous leur souhaitons une bonne route dans leurs nouvelles aventures et nous ne doutons pas de les retrouver dans de prochaines actions régionales en tant que retraités syndiqués.

